

Du vingt huit jour du mois de février mil huit  
cent trente-un, à neuf heures du matin.

N.º 9.

**A**CTE DE NAISSANCE de Jean-marie Bocher  
né le jour vingt huit de février  
à neuf heures du matin fil légitime de  
François Bocher  
agé de trente ans, profession de laboureur  
Domicilié à Ploubazlanec  
et de Jeanne Bocher son épouse  
agée de vingt huit ans, profession de filandière  
demeurant à Ploubazlanec

L'Enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être  
du sexe masculin.

La déclaration de la naissance a été faite par François Bocher  
père de l'enfant sus-déclaré agé  
de trente ans, profession de laboureur  
demeurant à Ploubazlanec

Premier témoin, Alexandre Dauphin  
agé de quarante neuf ans, profession de laboureur  
demeurant à Ploubazlanec

Second témoin, Antoine Quintin  
agé de cinquante sept ans, profession de laboureur  
demeurant à Ploubazlanec

Lecture donnée de ce que dessus les comparans et témoins  
ont déclaré Ne savoir signer.

Constaté suivant la loi, par moi Laurent Goffmain  
de Ploubazlanec Officier de l'Etat civil soussigné

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
Période : 1825 - 1832